

Affaire Areva : la monstrueuse amende qui menace la France

Le groupe nucléaire pourrait se voir réclamer 24 milliards d'euros par la justice américaine dans une affaire de corruption aux Etats-Unis. Un dossier qui pourrait embarrasser Anne Lauvergeon mais aussi Edouard Philippe, chez Areva à l'époque des faits.



Oubliez le scandale du *Crédit Lyonnais* des années 1990 et les 15 milliards d'euros qu'il a coûtés à la France. L'affaire *Areva* est en passe de battre tous les records. Selon nos informations, la justice américaine a discrètement prévenu début juillet les autorités françaises qu'elle pourrait lancer un procès pour corruption contre l'ex-fleuron tricolore de l'atome. Et que, en cas de condamnation, l'amende pourrait aller jusqu'à... 24 milliards d'euros, l'équivalent

d'un tiers des recettes de l'impôt sur le revenu.

Affaire Areva, la monstrueuse facture qui menace la France

Nom d'une chaudière ! On croyait pourtant en avoir fini avec les scandales *Areva*, les gisements inexploitable d'*Uramin* rachetés à prix d'or (1,8 milliard d'euros), son réacteur EPR finlandais toujours inachevé et l'incurie de sa gestion depuis sa création en 2001. La facture a déjà coûté 4,5 milliards d'euros aux contribuables français, versés l'an dernier par l'Etat pour éviter la faillite.

Depuis, le groupe a été coupé en trois (les activités d'équipementier nucléaire ont été acquises par EDF) et a été rebaptisé *Orano*, comme pour lui donner un nouveau départ. Hélas ! Voilà maintenant qu'un possible pacte de corruption, conclu en 2010 par l'entreprise avec des dirigeants du Parti démocrate américain, menace de la faire exploser pour de bon. Une affaire qui pourrait aussi éclabousser le Premier ministre Edouard Philippe, directeur des affaires publiques d'*Areva* à l'époque¹.

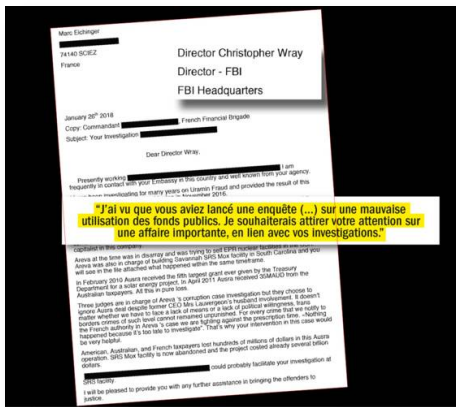
► A lire aussi - [Le coût astronomique de l'EPR finlandais imposé par Anne Lauvergeon](#)

"Quand, au début de l'année, j'ai découvert l'ampleur de cette affaire, j'ai transmis au directeur du FBI l'ensemble des éléments sur lesquels j'avais pu mettre la main", dévoile à Capital Marc Eichinger.

Cet enquêteur privé spécialisé dans la lutte contre la grande criminalité internationale et la corruption est très au fait du dossier : c'est lui qui a rédigé le rapport remis en avril 2010 à la direction de la sécurité d'*Areva* pour dénoncer la potentielle escroquerie liée au rachat d'*Uramin* trois ans plus tôt².

¹ <https://www.capital.fr/economie-politique/edouard-philippe-a-lemission-politique-repondra-t-il-sur-la-nouvelle-affaire-areva-1308726>

² <https://www.capital.fr/entreprises-marches/scandale-areva-uramin-ce-que-la-justice-reproche-a-anne-lauvergeon-1128246>



Le 26 janvier dernier, Marc Eichinger, un enquêteur privé qui collabore régulièrement avec les services américains, écrit au *FBI* pour attirer son attention sur une affaire encore inconnue. Certains éléments qu'il a découverts lui font penser que le rachat de la start-up américaine *Ausra* par le groupe nucléaire français *Areva* pourrait cacher un pacte de corruption, mettant en cause plusieurs hauts dirigeants du Parti démocrate, dont l'ancien vice-président Al Gore. Depuis, le *FBI* travaille discrètement sur cette affaire.

Estomaqué par cette nouvelle affaire de corruption aux Etats-Unis, il a aussi fait passer tout le dossier à la justice française, provoquant une surchauffe des services d'enquête en plein été, déjà caniculaire. Selon nos informations, la brigade financière, en charge des tentaculaires affaires d'*Areva*, a recommandé au *Parquet national financier (PNF)* d'ouvrir une nouvelle instruction pour "corruption d'agent public étranger et trafic d'influence". Mais début septembre, au moment où nous écrivions ces lignes, le *PNF* n'avait toujours pas suivi ces recommandations.

Au coeur de ce nouveau scandale, qui n'a pas encore éclaté aux Etats-Unis, les conditions dans lesquelles *Areva* a acquis, en février 2010, *Ausra*, une startup américaine spécialisée dans l'énergie solaire. Officiellement, selon le groupe français, le prix d'achat aurait été de 243 millions de dollars. Problème : un dirigeant d'*Ausra* affirme avoir vendu la société pour... 275 millions. A l'époque, *Areva* s'était contenté du minimum syndical en matière de communication : le dossier de presse ne mentionnait aucun montant, ni l'identité précise des principaux actionnaires vendeurs.

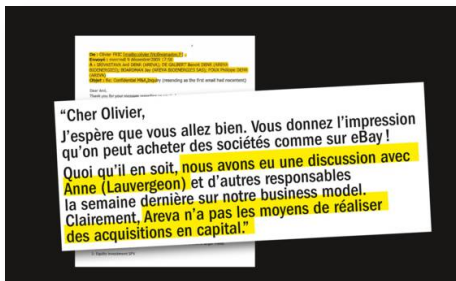
A première vue, Anne Lauvergeon, à l'époque patronne du groupe nucléaire français, aurait pourtant dû se glorifier de cette acquisition. Car parmi ces actionnaires figurait Al Gore, l'ancien vice-président de Bill Clinton, devenu, depuis son échec à la présidentielle de 2000, le nouveau chantre mondial des énergies renouvelables. L'ex-candidat démocrate avait acquis ses parts en participant à des augmentations de capital (de 123,3 millions de dollars au total) à travers les deux fonds d'investissements qu'il préside ou conseille, *Kleiner Perkins (ex- KPCB)* et *Generation Investment Management*.

► A lire aussi - **Areva : après le scandale UraMin, l'affaire de la mine géante de nickel de Weda Bay**

Si Anne Lauvergeon a préféré rester discrète, c'est que, à l'époque, *Areva* est déjà dans une situation financière compliquée. Quelques semaines avant cette acquisition, en janvier 2010, une réunion du Conseil de politique nucléaire, qui s'est tenue à l'Elysée en présence de tous les principaux acteurs de la filière, a abouti à la conclusion qu'il fallait le recapitaliser d'urgence. L'opération est réalisée quelques mois plus tard : la société obtient 900 millions d'euros, 600 millions étant versés par le fonds souverain du Koweït, le *KIA*, et 300 millions par l'Etat.

Dans cet environnement très contraint, on peut s'interroger sur l'opportunité d'acquérir *Ausra*. D'autant que la start-up est elle-même dans une situation financière difficile, et que sa technologie (l'énergie solaire thermique à concentration) n'a rien de révolutionnaire. Elle est même un peu désuète puisque les premières centrales solaires de ce type ont été construites dans les années 1980.

De plus, l'opération est manifestement surpayée : comme on peut le découvrir dans le propre rapport annuel 2010 d'*Areva*, la différence entre la valeur réelle des actifs et le prix de vente se monte à quelque 165 millions de dollars !



En réponse à la curieuse proposition d'Olivier Fric, le mari d'Anne Lauvergeon, d'acquiescer avec Areva de nouvelles sociétés, l'un des directeurs du groupe assure, en décembre 2009, que l'entreprise "n'a pas les moyens" de mener une telle politique. Pourtant, deux mois plus tard, Areva mettra 243 millions de dollars sur la table pour s'offrir Ausra.

Pour quelles raisons Areva a-t-il accepté de lâcher autant d'argent pour Ausra ? Cette question, Marc Eichinger se l'est posée pendant plusieurs années avant de découvrir la vérité. Cet ancien directeur de salles de marché a en effet fini par mettre la main sur de nombreux documents compromettants pour le groupe français. A commencer par cet échange de mails intervenu en décembre 2009 entre Olivier Fric – le mari d'Anne Lauvergeon, qui n'a officiellement rien à voir avec Areva – et un haut dirigeant du groupe. Fric y propose de monter avec Areva un fonds, dont il serait co-actionnaire, pour réaliser des acquisitions dans les énergies renouvelables.

"Impossible !", lui répond ce dirigeant après avoir consulté sa patronne, en arguant que le groupe n'a pas les moyens de mener ce genre de politique. Cela n'empêchera pas Areva de s'offrir Ausra deux mois plus tard. Ni Olivier Fric d'en devenir lui-même actionnaire en 2011, par le biais d'Agave Partners Holdings, une société constituée avec un homme d'affaires américain.

La découverte de ce méli-mélo a conduit Marc Eichinger à approfondir son enquête aux Etats-Unis. Et à travailler en particulier sur l'incroyable histoire de l'usine qu'Areva était chargé de construire pour le compte du *Department of Energy*

► lire : [une affaire que Capital a révélée dans son numéro de janvier 2017](#)

et qui, nous allons le voir, est en relation directe avec le dossier Ausra.

Ce futur établissement était censé assurer la transformation en *MOX* (un combustible nucléaire) des 34 tonnes de plutonium militaire que Washington s'était engagé à faire disparaître dans le cadre d'un accord de désarmement avec la Russie. Son coût était estimé à 1,4 milliard de dollars, et la mise en service programmée pour 2005. Hélas ! Onze ans plus tard, il n'avait toujours pas vu le jour. Et selon un rapport de l'US Army remis au gouvernement américain, sa facture était passée à... 17,4 milliards de dollars et son ouverture repoussée à 2048 !

Depuis, le Congrès américain s'est rendu à l'évidence : il a mis fin à ce projet, baptisé "Mox Services", au début de cette année. Mais cette petite affaire aura tout de même coûté quelque 7,7 milliards de dollars au budget fédéral en pure perte ! En fait, cette affaire aurait dû s'arrêter bien plus tôt. Dès 2009, les rapports alarmants se multipliaient sur l'incapacité d'Areva et de son partenaire américain à construire l'usine. Et Duke Energy, le seul propriétaire de centrales nucléaires local prêt à utiliser le *MOX* comme combustible, avait fait savoir après une série de tests décevants qu'il ne choisirait pas cette solution.

La production de la future usine d'Areva n'ayant plus aucun débouché, le projet aurait dû être abandonné séance tenante. Au lieu de quoi, l'administration Obama et Areva persistent. Et, ô miracle, voient arriver quelques mois plus tard un nouveau client pour le *MOX*, en l'occurrence la Tennessee Valley Authority (TVA), une agence fédérale créée en 1933 par le président Roosevelt pour domestiquer le cours du Mississippi et produire de l'électricité. Cette planche de salut inespérée permettra à l'administration fédérale de convaincre le Congrès de poursuivre le financement des travaux.

Rien d'extraordinaire ? A ceci près que la TVA est très proche de la famille d'Al Gore ! Le père du futur vice-président américain, lui-même sénateur démocrate du Tennessee durant plusieurs décennies, en a fait sa chose au point que, durant la course à la présidentielle de 2000, la presse américaine présentera la TVA comme la "candy store" (la boutique à bonbons) de la famille du candidat démocrate. Du coup, l'intervention de cette agence fédérale dans le dossier *Mox Services*, qui se produit au moment du rachat d'*Ausra* à Al Gore par *Areva*, pose question. Celle-là ne serait-elle pas la contrepartie de celui-ci ?



Lâché par son unique client, *Areva* se retrouve en 2009 sans débouché pour le combustible nucléaire *MOX* qu'elle prévoit de produire dans une nouvelle usine. Mais contre toute attente, quelques mois plus tard, le groupe de production d'électricité TVA, proche de la famille d'Al Gore, fait part de son intention de se fournir en *MOX* dans ce document interne à la société.

L'affaire n'implique d'ailleurs pas que l'ancien vice-président. Trois autres grands noms du Parti démocrate sont cités dans le dossier. A commencer par John Kerry, le futur secrétaire d'Etat de Barack Obama durant son second mandat. L'ex-candidat malheureux à la présidentielle de 2004 est alors sénateur et président du Comité des affaires étrangères. Fin janvier 2009, au cours d'une audience sénatoriale publique et en présence d'Al Gore, il dresse un long panégyrique d'*Ausra*, affirmant que cette société représente l'avenir.

Coincidence, John Kerry est aussi actionnaire du fonds qui a investi dans *Ausra* ! Le jour même de cette audience, le patron de la start-up annoncera pourtant, dans une interview au quotidien californien *The Mercury News*, l'abandon de la plupart des projets mentionnés par John Kerry en raison de ses difficultés financières...

La deuxième grande figure du Parti démocrate impliquée dans l'histoire est un homme d'affaires américain : John Doerr. Il codirige *Kleiner Perkins* et est connu pour être l'un des principaux leveurs de fonds du parti. Il est très proche des Clinton et de l'administration Obama : en février 2009, la Maison-Blanche le catapulte au *Council on Jobs and Competitiveness*, un organisme qui conseille le président. Les nombreux avantages financiers qu'obtiendra John Doerr pendant la présidence Obama généreront autant de scandales (c'est notamment l'affaire *Solyndra* en 2011), obligeant le ministre de l'Energie, Steven Chu, à abandonner ses fonctions.

Le troisième démocrate mouillé n'est autre que le sénateur Harry Reid, le chef de la majorité démocrate au Sénat entre 2006 et 2014. Lui aussi a beaucoup fait pour soutenir publiquement *Ausra*, notamment dans son Etat, le Nevada, en proposant la mise à disposition de terrains pour construire des usines solaires. C'est également un partisan inconditionnel d'*Areva* : il a ainsi plaidé, en 2010, auprès de Barack Obama pour que le gouvernement accorde au groupe français le prêt remboursable de 2 milliards de dollars pour financer un projet d'usine d'enrichissement d'uranium dans l'Idaho. Ce dernier, baptisé "Eagle Rock", sera finalement abandonné en 2012.

Enfin, l'administration Obama va se montrer très généreuse avec *Ausra* : en février 2010, au moment de son acquisition par *Areva*, il reçoit une subvention fédérale (non remboursable) de 13,9 millions de dollars pour un projet d'usine solaire en Californie dont le coût est évalué à 40 millions. D'après Marc Eichinger, cette aide publique, qui représente 34% du coût de construction, est la cinquième plus grosse subvention (par rapport au coût de construction) accordée par le Trésor américain dans le cadre du financement des énergies renouvelables.

Malgré cela, *Ausra*, rebaptisé *Areva Solar*, n'a jamais généré que des pertes. Et il a été définitivement liquidé en 2015. La construction de l'usine *Mox Services* a elle aussi été arrêtée, mais la facture va continuer de gonfler pour le budget fédéral américain. Pour pouvoir entreposer en toute sécurité le plutonium militaire (matière très instable) qui aurait dû être transformé en combustible *mox*, Washington va en effet devoir dépenser quelque 19,9 milliards de dollars, selon une étude du *Department of Energy* !

Une bien mauvaise nouvelle pour le contribuable... français. Car, en cas de procès pour corruption aux Etats-Unis, la règle veut que le montant de l'amende couvre la totalité du préjudice financier. Certes, le procureur pourrait se contenter de réclamer à *Areva* les 243 millions de dollars correspondant au montant de l'acquisition d'*Ausra*. Mais il peut aussi très bien exiger le remboursement de toutes les dépenses fédérales engagées dans l'affaire, à savoir : les 7,7 milliards de dollars investis dans l'usine de *mox* jamais construite, les 19,9 milliards qui vont être engloutis dans la gestion du plutonium non transformé et les 243 millions de l'acquisition d'*Ausra*, soit au total pratiquement 28 milliards de dollars, ou si l'on préfère, 24,1 milliards d'euros au cours actuel.

Inutile de préciser que, *Orano* n'ayant pas un centime en poche, c'est l'Etat qui devrait passer à la caisse. Le seul moyen d'éviter un tel désastre, font valoir les juristes, serait que la justice française sanctionne elle-même les coupables. Interrogées par *Capital*, la direction d'*Orano* et l'Agence des participations de l'Etat (qui représente l'Etat au conseil d'administration d'*Orano*) ont indiqué n'avoir pas connaissance d'une instruction judiciaire concernant les activités américaines de la société. Contactée par l'intermédiaire de maître Versini-Campinchi, Anne Lauvergeon n'a de son côté pas souhaité nous répondre. En retour, son avocat s'est contenté de traiter par SMS Marc Eichinger de "rat crevé".

A lire aussi

- [Affaire Jeremstar : son business en or menacé ?](#)
- [Trump menace de corser les amendes contre la banque Wells Fargo](#)
- [Qualité du réseau : l'Arcep menace Orange d'une amende record](#)
- [AREVA](#)
- [scandale](#)
- [nucléaire](#)